



## **98-07-2017 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 5 JUIN 2017 ET SUIVI**

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 juin 2017.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire.

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL :**

Suite aux résolutions que nous avons fait parvenir à la MRC concernant l'accessibilité au Lac à la Loutre ainsi que la réglementation sur les animaux :

-Un technicien de la MRC se rendra au lac pour l'évaluation.

-Des réflexions se feront à la MRC pour la réglementation sur les animaux, car le problème se retrouve dans d'autre municipalité.

La Loi 122 a été adopté quelques jours après que notre résolution ait été envoyée à la FQM.

## **99-07-2017 : ADOPTION DES FACTURES**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Amqui BMR (petits outils, entr. terrain & terrain jeux)	79,16 \$
André Roy Électrique inc (chauffage entrée, thermostats)	842,20 \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19,50 \$
Carquest (petits outils)	4,52 \$
Centre du camion J.L. (entr. souffleuse)	324,98 \$
Conciergerie RJ (polissage plancher)	90,00 \$
Entreprise BMT (nivelage)	3 104,33 \$
Fonds d'information sur le territoire (mutation)	4,00 \$
Garage Coop d'Alberville (entr. salle, essence, repas rencontre développement)	330,85 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	200,20 \$
Laboratoire BSL (frais analyse réseau égout)	61,45 \$
La Matapédienne (engrais, petits outils)	73,66 \$
Les Entreprises L. Michaud (entr. chemin)	846,80 \$
Les Habitations d'Alberville (contribution 2016)	705,60 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau)	34,70 \$
Lorraine Harvey (entretien salle)	180,00 \$
Mallette (hon. Prof. recyc)	258,69 \$
Mécano Mobile RL (entr. Mach./équip)	373,49 \$
Municipalité de Lac-au-Saumon (asphalte froide)	101,11 \$
Pépinière Paramé (fleurs)	315,70 \$
Remise employeur fédéral et provincial (juin)	1 113,77 \$

Service kopilab (contrat entretien)	343,94 \$
Usinage Fournier (entr. souffleuse)	221,33 \$
Ville Amqui (quote-part piscine)	642,00 \$

**TOTAL DES COMPTES** 10 271,98 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire.

**100-07-2017 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**101-07-2017 DEMANDE DE DONS**

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'accepter et de payer la demande de don suivante:

Association du cancer de l'Est-du-Québec	25\$
--	------

Accepté par \_\_\_\_\_ maire.

**102-07-2017 : BANQUET DE LA MRC 2020**

Considérant que la municipalité d'Albertville célébrera son Centenaire en 2020;

Considérant que la municipalité d'Albertville souhaite être l'hôte du Banquet de la MRC en janvier 2020 dans le cadre de son Centenaire

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement ce qui suit :

-Que la municipalité d'Albertville demande à la MRC de La Matapédia de tenir son banquet annuel de janvier 2020 à Albertville.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**103-07-2017 : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA –  
REPLACEMENT DE DEUX PONCEAUX (RUE ST-RAPHAËL ET RANG  
8 NORD)**

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville accepte l'offre de service du Service de Génie de la MRC de La Matapédia au montant de 2 350\$ et de donner le mandat concernant la conception et l'élaboration des plans et devis définitifs nécessaire au remplacement de deux ponceaux, l'un sur la rue St-Raphaël et l'autre dans le rang 8 Nord.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**104-07-2017 : PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE SUR LES TERRES  
PUBLIQUES DESTINÉE À L'EXPORTATION – PARTICIPATION  
COMMUNAUTAIRE À 50%**

Considérant que la Loi sur les compétences municipales (LCM, article 111.1) permet à une MRC ou une communauté locale l'exploitation d'une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien;

Considérant que le gouvernement du Québec reconnaît la valeur des gouvernements de proximité que représentent les MRC et les communautés locales;

Considérant que la Politique énergétique 2030 « L'énergie des Québécois, source de croissance » souhaite faire une place importante au développement et à la consolidation de la filière éolienne par l'entremise de projets éoliens liés à l'exportation;

Considérant que le programme d'attribution des terres du domaine de l'État permet le développement de projets éoliens liés à l'exportation;

Considérant que l'acceptabilité sociale est la pierre angulaire de tous les projets éoliens sur laquelle ceux-ci peuvent se réaliser;

Considérant que le programme d'attribution des terres du domaine de l'État n'encadre pas une éventuelle participation communautaire;

Considérant que la démonstration a été faite, par le biais des récents projets, que la présence des communautés dans l'actionnariat favorise l'acceptabilité sociale et amène des bénéfices fort importants pour les MRC, les communautés et les Premières Nations;

Considérant que les résultats du dernier appel d'offres d'énergie communautaire par Hydro-Québec (A/O 2013-01) ont démontré que les projets éoliens issus d'un partenariat public-privé permettaient d'atteindre un prix très compétitif.

En conséquence, Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville :

1. demande au gouvernement du Québec de reconnaître les MRC et les communautés locales comme des gouvernements de proximité, des acteurs clés de leur développement, en introduisant une participation financière et un contrôle communautaire à 50 % dans les projets de production d'énergie éolienne, à des fins d'exportation;
2. demande que cette modification au Programme d'attribution des terres du domaine de l'État se fasse dans les meilleurs délais, soit avant la fin de la présente session parlementaire.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**105-07-2017 : CONTRAT MTQ – DÉNEIGEMENT, DÉGLACAGE ET FOURNITURE DE MATÉRIAUX**

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'accepter le *Marché* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au montant de 34 100\$ par année, pour le déneigement et le déglacage, la fourniture de matériaux, le chargement et le site d'entreposage de matériaux pour la saison 2017-2018 de la route Matalik, et ce, pour un an, incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes. De plus, pour le camion en disponibilité, une prime de 500\$ par semaine sera payée en sus pour les deux semaines présaison et postsaison. Mme Valérie Potvin, directrice générale et/ou Martin Landry, maire sont autorisés à signer le contrat au nom de la Municipalité d'Albertville.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**106-07-2017 : FINANCEMENT TEMPORAIRE – TRAVAUX RIRL ET AIRRL**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville demande un financement temporaire à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia d'un montant de 1 379 790 \$ en vertu des règlements d'emprunt 2016-11 et 2017-03. M. Martin Landry, maire, et Mme Valérie Potvin, directrice générale, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité d'Albertville.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**107-07-2017 : DÉCOMPTE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE MATALIK – ADOPTION PAIEMENT FACTURES ENTREPRENEUR**

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de Les Entreprises Claveau Ltée, selon le décompte progressif des travaux exécutés no 1, au montant de 212 498.50\$ (taxes incluses) concernant les travaux de réfection de la route Matalik.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**108-07-2017 : DÉCOMPTE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG 6 SUD – ADOPTION PAIEMENT FACTURES ENTREPRENEUR**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de Les Entreprises Claveau Ltée, selon le décompte progressif des travaux exécutés no 1, au montant de 85 701.14\$ (taxes incluses) concernant les travaux de réfection du rang 6 Sud.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**109-07-2017 : PRIX-JEAN-MARIE-MOREAU**

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de poser la candidature de Martin Landry, maire, pour le Prix Jean-Marie-Moreau en reconnaissance de son engagement envers la communauté.

Accepté par \_\_\_\_\_ maire

**110-07-2017 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question

**111-07-2017 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 30 min.

\_\_\_\_\_  
Martin Landry  
Maire

\_\_\_\_\_  
Valérie Potvin  
Directrice-Générale & Secrétaire trésorière